

# VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

Séance du 27 septembre 2021

#### OBJET :

Tarifs du marché municipal

Rapporteur : M. ROSSIGNON

Délibération n°12

#### EXPOSÉ DES MOTIFS

Lors de sa séance du 7 décembre 2015, le Conseil Municipal a instauré des abonnements annuel et semestriel avec des tarifs plus avantageux. En effet, l'instauration des abonnements annuel et semestriel a supposé une baisse des charges de personnel car le régisseur n'a pas été sollicité depuis l'entrée en vigueur de ces dispositions.

Or, le choix exclusif des commerçants ambulants sur les abonnements annuels ne justifie plus la présence d'un régisseur chaque samedi matin pour encaisser les droits de place au regard de la faible et négligeable demande d'emplacements temporaires constatée depuis la mise en place des abonnements en 2015.

Aussi, il apparaît judicieux de ne conserver que les abonnements. Pour une parfaite information, les rares personnes qui se sont manifestées pour solliciter l'installation ponctuelle d'un commerce ambulant sur le marché municipal, n'ont jamais donné suite à la demande de dépôt d'un dossier complet.

#### PROPOSITION

Vu l'avis de la Commission Urbanisme opérationnel et patrimoine réunie le 15 septembre 2021, il est proposé au Conseil Municipal de modifier les tarifs des droits de place du marché municipal en conservant uniquement les abonnements semestriel et annuel adoptés précédemment par le Conseil Municipal comme suit :

-Abonnement semestriel :

Droit de place : 0,70 € par mètre linéaire X 24, soit 16,80 € par mètre linéaire.

Branchement électrique : 0,70 € X 24, soit 16,80 €.

-Abonnement annuel :

Droit de place : 0,70 € par mètre linéaire X 47, soit 32,90 € par mètre linéaire.

Branchement électrique : 0,70 € X 47, soit 32,90 €.

## **DELIBÉRATION**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 30 septembre 2021.

**Extrait conforme**



**Le Maire,**

*Michel Breuille*  
**Michel BREUILLE**

**VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE  
ARRONDISSEMENT DE NANCY  
CANTON DE SAINT MAX**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2021**

tenu sous la présidence de  
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	27
- Nombre de votants :	27
- Convocation du Conseil municipal le :	17 septembre 2021
- Convocation distribuée le :	17 septembre 2021
- Affichage du compte-rendu le :	1 <sup>er</sup> octobre 2021
- Affichage du procès-verbal le :	19 novembre 2021

**PRESENTS**

- M. LAURENT, MME CADET, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, MME POYDENOT, M. ROSSIGNON, MME BARDOUL, Adjoint.
- M. BRUNE, M. SAPIRSTEIN, MME SCHINDLER, M. BOURGUIGNON, MME LOZINGUEZ, MME BLONDELET, MME HOUSSIN, M. KOENIG, M. VOIDIER, MME DROUVILLE, M. HOFFER, MME MALARY, MME MENZRI, M. PERRI, MME CHOPIN-RENAULD, M. KATZ, M. CHEVARDE, M. RIFF, Conseillers municipaux.

**ABSENTS**

- M. Kamal EL JAOUHARI
- MME CREUSOT

**SECRETAIRE DE SEANCE**

- M. Hubert ROSSIGNON

**Pour extrait**

**Michel BREUILLE,**  
*Michel Breuille*  
**Maire**